

**25^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 9 avril 2019 – 19 h
École Terre des Jeunes (Paquetville)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Mario Pelletier, Richard Gallant, Gérard Robichaud, Nathalie Mallais Comeau, Marie-France Maltais, Danny Comeau, Marcel Basque, Rémi Hébert, Julie Martinet

Directeur général : Pierre Lavoie

Directeur général désigné : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordonnatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

ABSENTS :

Ghislaine Foulem, absence motivée

En l'absence de la présidente, le vice-président assume la présidence. Il souhaite la bienvenue à tous et toutes et invite les membres autour de la table à se présenter à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 9 avril 2019

MOTION 234, RÉOLUTION 25-3.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Pelletier

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 9 avril 2019.

Adoptée

4. Présentation – regroupement des CPAÉ de la région de Tracadie

Le vice-président invite le porte-parole des CPAÉ du regroupement de la région de Tracadie, monsieur Daniel Chiasson à faire sa présentation au Conseil. Mais tout juste avant, le directeur général fait une mise au point sur la nature de cette présentation. Deux ans passés, une étude de faisabilité sur les infrastructures de la région de Tracadie a été entamée. Les membres des CPAÉ ont été mis au parfum des données résultant de cette étude. Un regroupement a été créé par la suite.

Monsieur Chiasson poursuit en mentionnant qu'une première rencontre a eu lieu en janvier 2019. Les membres se sont concertés et sont tous d'accord qu'une période de réflexion et des mesures doivent être entreprises, car l'entretien des bâtiments actuels est très onéreux et a un impact au niveau des services offerts dans nos écoles. Les membres des CPAÉ auront à se positionner et à évaluer les options. Une visite a été organisée aux écoles communautaires dans la région Restigouche : La Mosaïque du Nord et Le Galion des Appalaches. Cette visite a eu lieu le 19 mars dernier et le but visé est d'aider les CPAÉ dans leurs réflexions et de constater le fonctionnement et la belle réussite de ces deux écoles communautaires.

Il ajoute que la prochaine étape est de dresser un plan qui comprendra les actions prises et la position des CPAE. Il mise sur l'importance de garder l'accent sur un mandat clair et concis et que la rétroaction des parents est très importante dans ce dossier.

Le vice-président mentionne l'importance de l'implication du CED dans ce dossier et réitère qu'il n'y a pas de fermeture d'écoles à ce point-ci; le but de cette présentation est d'entendre les parents à cet effet.

5. Honneur au mérite

Le vice-président fait l'introduction du programme honneur au mérite du Conseil. Ce soir le Conseil rend hommage à la directrice de l'école Léandre-LeGresley de Grande-Anse, madame Nicole Thériault Landry. Madame Landry est présentement en congé de maladie de son poste et un membre du personnel de son école a tenu à souligner sa grande implication et son incommensurable engagement envers les élèves de son école et de sa communauté.

Les membres du Conseil félicitent et remercient madame Thériault Landry pour son dévouement à faire rayonner son école et sa participation envers sa communauté.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion publique du 12 février 2019

MOTION 235, RÉOLUTION 25-6.0

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit accepté tel que présenté le procès-verbal de la réunion publique du 12 février 2019.

Adoptée

7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 12 février 2019

Sans objet

8. Correspondance

8.1 Réponse du ministre – nomination pour le poste de directeur général

8.2 Lettre de la présidente provinciale du SCFP – section locale 2745 – présentation « Sauvons nos bibliothèques scolaires ».

8.3 Réponse du CEDNO à notre demande de rencontre du 23 janvier 2019

8.4 Lettre de la FCENB – table de concertation pour les CED sur l'éducation acadienne et francophone en atlantique

8.5 Réponse du ministre à notre lettre du 17 décembre – fonds alloués au CED

8.6 Lettre du ministre Cardy – examen des limites des sous-districts

8.7 Demande de madame Lyne Chantal Boudreau – projet de l'UdeM présentation au CED sur l'encadrement des directions d'école – passeur culturel

8.8 Lettre de La Barque – invitation au Festiv'arts 14-15 juin

Le vice-président mentionne que ces lettres ont bien été reçues et déposées au Conseil.

9. Politiques du CÉD

9.1 Politique 3.8 « Transport des élèves »

MOTION 236, RÉOLUTION 25-9.1

Le conseiller Basque propose
Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE les modifications apportées à la politique 3.8 « Transport des élèves » soient approuvées avec l'ajout suivant :

Point 3.8.4 Omettre de respecter les distances des arrêts d'autobus prévues :

- Élèves de la Mat. à 8^e année qui demeurent à plus de 500 mètres de l'école
- Élèves de la 9^e à la 12^e année qui demeurent à plus de 700 mètres de l'école

Adoptée

10. Rapports

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances

10.1.1.1 Budget du CED en date du 31 janvier 2019

Le directeur des services administratifs et financiers nous fait part qu'il manque encore quelques dépenses à venir pour clôturer la fin de l'année financière. Ce rapport présente un déficit de 3 775 \$. Un rapport détaillé sera soumis aux membres du Conseil.

10.1.2 Comité jeunesse

L'élève conseillère nous informe que le forum jeunesse se tiendra demain à l'école Place des Jeunes. Les ateliers présentés seront : un atelier portant sur la santé mentale et l'autre sera sur l'insécurité linguistique.

Il y aura 5 élèves par école secondaire (un élève de chaque niveau 9^e-10^e et 11^e et 2 élèves de 12^e) pour atteindre un total de 35 élèves participants. Le conseiller Pelletier mise sur l'importance de produire un rapport sur les discussions entourant ce forum afin qu'il puisse apporter le fruit de ces discussions à la table du forum organisé par la FNCSF sur l'insécurité linguistique en début mai prochain.

10.1.3 Comité aménagement scolaire

Le directeur des services administratifs et financiers avise que la date du rapport préliminaire prévue en avril sera repoussée en mai.

10.2 Rapport de la présidence

La présidente a soumis son rapport d'activités pour la période du 14 février au 1^{er} avril inclusivement. Les membres du Conseil ont eu l'occasion d'en prendre connaissance avant la tenue de la réunion.

Le vice-président nous informe qu'il a participé au Forum de la PALC la semaine dernière à Fredericton. Il a également participé à une séance de médiation avec les deux autres présidences des CED tenue hier le 8 avril. Il a aussi participé à une rencontre avec des membres du CPAÉ de l'école La Villa des Amis la semaine dernière.

Point d'information :

- Le ministre Dominic Cardy viendra nous visiter le lundi 27 mai prochain
- Le forum provincial aura lieu le lundi 6 mai à Fredericton

10.3 Rapport de la direction générale

10.3.1 Achats de 50 000 \$ et plus

Le directeur général présente un achat de plus de 50 000 \$; il s'agit d'équipements pour le terrain de jeux de l'école Le Galion des Appalaches.

10.3.2 Nomination postes de directions

Le directeur général fait une mise à jour sur deux nouvelles nominations récentes au sein du district :

- Monsieur Alain Bissonnette au poste de directeur exécutif à l'apprentissage en remplacement de madame Ginette Sonier qui partira à la retraite à la fin de l'année scolaire
- Madame Magali Roussel directrice à l'école Le Galion des Appalaches de Campbellton

10.3.3 Expo-sciences

Le directeur général invite madame Julie Levesque à donner quelques détails sur l'expo-sciences qui s'est tenu le 21 mars dernier à l'UMCS. Elle ajoute qu'il y avait 115 équipes du district qui se sont inscrites et au-delà de 200 jeunes élèves. De ce groupe, 40 équipes se sont démarquées et ont participé à l'expo-sciences provincial tenu vendredi dernier à l'UdeM. Ils ont fait bonne figure. Sur 5 jeunes élèves du Nouveau-Brunswick qui participeront à l'expo-sciences pancanadiennes à Fredericton, 4 sont des élèves du DSFNE (2- ESN – 1- EME et 1-L'envolée).

10.3.4 Capsule sur les finalités – bulletin provincial

Madame Julie Levesque, agente pédagogique au DSFNE, ainsi que les agents pédagogiques des DSF du Nord-Ouest et du Sud travaillent en collaboration à l'élaboration d'un bulletin commun qui devrait être en vigueur en 2022 pour l'ensemble de la province. Ce bulletin cible les élèves de la Mat. à la 8^e année. Présentement, l'instauration de ce bulletin se fait de façon progressive et au DSFNE on prévoit l'établir à tous les élèves de la Mat. à la 8^e des écoles de la région Restigouche-Chaleur en septembre prochain et l'année suivante pour la Péninsule acadienne.

Le *POURQUOI?* d'un bulletin provincial : celui-ci apporte une uniformité et facilite la transition lors d'une mobilité intraprovinciale.

Le *MANDAT* du bulletin provincial : informer les parents en tout temps / dresser un portrait sur l'apprentissage de l'élève / connaître ce que l'élève va apprendre pour chaque volet.

- habiletés en gestion personnelle – participation active à l'apprentissage – responsabilité sociale
L'échelle de notation :
R rarement – P parfois – S souvent - N/O non observé
- 2^e bulletin de cheminement scolaire – (remis en avril)
 - son but est d'informer le parent, tuteur sur la progression des apprentissages réalisés par l'élève par rapport aux attentes de fin d'année
L'échelle de notation :
l'élève chemine : avec difficulté – bien – très bien
- 3^e bulletin de rendement scolaire – (remis en juin à la fin de l'année scolaire)
 - son but est d'informer le parent, tuteur sur les apprentissages réalisés par l'élève par rapport aux attentes de fin d'année
L'échelle de notation :
1 (en difficulté) – 2 (en développement) – 3 (attendu) – 4 (exemplaire)
 L'élève devra atteindre 3 pour passer au niveau supérieur.

Les enseignants pourront insérer leurs commentaires dans une zone réservée à cet effet. Une définition des cotes de cheminement est également accessible, de sorte à mieux catégoriser les résultats obtenus des apprentissages des élèves. Afin d'accompagner le personnel enseignant vers ce nouveau changement, une formation leur a été offerte pour mieux comprendre ce nouvel outil qui dresse un portrait plus personnalisé et plus détaillé de la progression des élèves en salle de classe. Quant aux parents ils seront en mesure de suivre en tout temps le cheminement de leur enfant soit en format papier ou encore sur le site web.

Cette présentation est suivie d'une période de discussion. Le Conseil remercie madame Levesque pour cette très belle et pertinente présentation.

10.4 Comité de sélection – Prix d'excellence en éducation 2018-2019

MOTION 237, RÉOLUTION 25-10.4

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Basque

QUE la présidente, la conseillère Maltais et le conseiller Gallant soient désignés à siéger sur le comité de sélection du Prix d'excellence en éducation.

Adoptée

10.5 Lettre du ministre Cardy – examen des limites des sous-districts

MOTION 238, RÉOLUTION 25-10.5

Le conseiller Basque propose

Appuyé par le conseiller Comeau

QUE le Conseil d'éducation du DSNE envoie une demande de prolongation de plus d'un mois à la date d'échéance du 12 avril 2019 pour soumettre ses commentaires sur les limites des sous-districts.

Adoptée

11. Vérification des politiques

11.1 Rapport d'évaluation des politiques

11.1.1 Politique 1.7 « Plan de travail du CED »

Le vice-président fait la lecture de la politique. Il ajoute qu'en début d'année scolaire le Conseil révisé son plan de travail, mais qu'il existe une lacune au niveau des suivis découlant de ce plan de travail. On propose de reporter ce point à une prochaine réunion de travail et par la suite, la référer au comité des politiques.

11.2 Rapport de vérification des politiques

11.2.1 Politique 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires »

Le directeur général donne brièvement certains détails sur les évidences de ce rapport.

MOTION 239, RÉOLUTION 25-11.2.1

Le conseiller Basque propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

11.2.2 Politique 3.7 « Embauche, rémunération et avantages sociaux »

Le directeur général fait savoir que depuis l'arrivée du syndicat de l'Alliance publique, il ne reste que très peu d'employés non syndiqués au sein du district scolaire.

MOTION 240, RÉOLUTION 25-11.2.2

La conseillère Maltais propose

Appuyée par le conseiller Comeau

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.7 « Embauche, rémunération et avantages sociaux » tel que présenté par la direction générale.

On questionne le tableau sur les nouvelles embauches pour le personnel enseignant (contrats B) et (contrats D). On fait allusion à la pénurie du personnel enseignant dans nos écoles.

Adoptée

11.2.3 Politique 3.8 « Transport des élèves »

Le directeur général rapporte sur les modifications récentes qui ont été apportées à cette politique, dont entre autres l'élément 3.8.4 qui fait référence au respect de la dimension linguistique et culturelle selon l'article 23 de la Charte canadienne et à l'uniformisation des distances qui a été entérinée en début de réunion ce soir.

MOTION 241, RÉOLUTION 25-11.2.3

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Pelletier

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.8 « Transport des élèves » tel que présenté par la direction générale.

On aborde la question de la sécurité routière durant l'hiver spécifiquement en région rurale. On constate que bien souvent les routes ne sont pas déblayées et cela cause un danger potentiel pour nos élèves.

Adoptée

11.2.4 Politique 3.3 « Budgétisation / Prévisions »

MOTION 242, RÉOLUTION 25-11.2.4

Le conseiller Basque propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.3 « Budgétisation / Prévisions » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Aucune question ou demande n'est adressée par le public.

13. Levée de la séance

Le conseiller Basque propose la levée de la séance à 21 h 30


Richard Gallant
vice-président


Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil